



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II
À S.E. M. SIMÉON AKÉ, NOUVEL AMBASSADEUR
DE LA CÔTE D'IVOIRE PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Lundi 3 mars 1997

Monsieur l'Ambassadeur,

Il m'est agréable de vous souhaiter la bienvenue au Vatican, où j'ai le plaisir d'accueillir Votre Excellence à l'occasion de la présentation des Lettres qui L'accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Côte-d'Ivoire auprès du Saint-Siège.

J'ai été sensible aux sentiments cordiaux de Son Excellence Monsieur le Président Henri Konan Bédié dont vous vous êtes fait l'interprète. En retour, je vous saurais gré de lui transmettre les vœux fervents que je forme pour sa personne et pour l'accomplissement de sa haute fonction au service de ses compatriotes. J'adresse aussi mes chaleureuses salutations au peuple ivoirien et à ses dirigeants, et je prie Dieu d'accompagner les efforts de chacun sur les chemins du développement intégral et de la prospérité de la nation, dans la concorde et la solidarité.

Dans votre allocution vous avez tenu à exprimer l'attachement de la Côte-d'Ivoire à l'édification d'une société harmonieuse, respectueuse de la diversité culturelle et religieuse de sa population et accueillante à tous. La reconnaissance mutuelle et la compréhension entre toutes les composantes de la nation sont en effet une condition essentielle de la paix sociale et du véritable développement du pays. Les injustices et les refus de l'autre, quant à eux, produisent des mécontentements qui mènent le plus souvent à l'affrontement et à la ruine. Une démocratie authentique, respectant le pluralisme et fondée sur le dialogue, ainsi que sur les valeurs africaines de vie communautaire et de partage, ne peut que consolider l'unité nationale et l'état de droit.

Je me réjouis de l'engagement de la Côte-d'Ivoire pour promouvoir la paix dans votre région. Le dialogue et la négociation sont l'unique voie assurée pour apaiser les tensions et régler les

conflits. Alors que le continent africain connaît de dramatiques événements, on ne peut que souhaiter ardemment voir partout le recours aux moyens pacifiques l'emporter sur la violence pour régler les différends afin que les armes se taisent et que les peuples connaissent le temps de la paix et de la prospérité.

Comme vous l'avez souligné dans votre courtoise allocution, Monsieur l'Ambassadeur, la mission universelle de l'Église l'amène à œuvrer pour la concorde entre les nations et entre les personnes. Dans mon [message pour la Journée mondiale de la paix](#), j'ai écrit que, dans ce monde blessé par la guerre, « de nombreux facteurs peuvent intervenir positivement sur le rétablissement de la paix, tout en sauvegardant les exigences de la justice et de la dignité humaine. Mais aucun processus de paix ne pourra jamais être engagé si ne s'affermir chez les hommes une attitude de pardon sincère » (Ioannis Pauli PP. II [Nuntius ob diem ad pacem fovendam dicatum pro a. D. 1997, 1, die 8 dec. 1996](#): *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, XIX, 2 (1996) 928 s.). Le pardon et la réconciliation sont les chemins qui permettent de consolider les liens de solidarité des personnes et des peuples. C'est de cette solidarité que naîtra la paix. Comment ne pas souhaiter que s'établisse enfin partout une véritable « civilisation de l'amour »!

Votre présence au Vatican, en qualité d'Ambassadeur, à la suite de la longue et estimée mission de Monsieur l'Ambassadeur Joseph Amichia, témoigne de l'importance que veut donner votre nation aux motivations d'ordre spirituel et religieux dans ses projets de développement de la société et d'épanouissement des personnes. En effet, « un monde meilleur n'advient que s'il est construit sur les fondations solides de sains principes éthiques et spirituels » (Ioannis Pauli PP. II [Ecclesia in Africa](#), 114). Vos nobles paroles témoignent de l'esprit dans lequel vous vous proposez de réaliser la haute mission qui vous est impartie, contribuant encore à approfondir les relations déjà anciennes qui unissent la Côte-d'Ivoire et le Saint-Siège.

Permettez-moi, Monsieur l'Ambassadeur, de saisir cette occasion pour saluer, par votre intermédiaire, l'Église catholique en Côte-d'Ivoire, qui a connu récemment le développement et l'affermissement de ses structures. Je garde présents à ma pensée et à ma prière ses Pasteurs et ses fidèles, dans l'heureux souvenir de mes visites dans votre pays. Alors que nous nous sommes engagés dans la préparation immédiate du grand Jubilé de l'An 2000, je les encourage vivement à redécouvrir les exigences de leur baptême, qui est le fondement de leur unité dans le Christ. Je les invite aussi, dans une collaboration sincère avec tous leurs compatriotes, à prendre part avec courage à l'édification de la nation, dans le droit et la justice, en recherchant toujours l'unité et la fraternité entre tous les citoyens.

Alors que commence officiellement votre mission auprès du Siège apostolique, je vous offre mes meilleurs vœux pour son heureux accomplissement. Soyez assuré que vous trouverez toujours ici un accueil attentif et une compréhension cordiale de la part de mes collaborateurs.

Sur Votre Excellence, sur sa famille ainsi que sur le peuple ivoirien et sur ses dirigeants, j'invoque

de grand cœur l'abondance des Bénédictiones divines.

**Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, vol. X, 1 p. 378-380.

L'Osservatore Romano 3-4.3.1997 p.8.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.10 p.4.

© Copyright 1997 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana